

Frais de déplacement à l'étranger

Titulaire d'un emploi supérieur : Ouellet Yves
Président-directeur général

Année financière
2024-2025

Trimestre
Avril à juin

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport (Avion)	Frais de transport (Taxi)	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents		
								Montant	Description	Total des frais de transport, d'hébergement, de repas et autres frais inhérents
Rencontre du Groupe d'engagement sur la stabilité financière (FFSEG) et International Monetary Fund (FMI) de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV)	14 au 17 avril 2024	Washington	810 \$	39 \$	65 \$	1 883 \$	218 \$	157 \$	Stationnement	3 171 \$
Rencontre annuelle de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV)	23 au 31 mai 2024	Athènes	8 282 \$	35 \$	174 \$	3 477 \$	164 \$	3 782 \$	Inscription et dépenses de fonction	15 914 \$

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Yves Ouellet, selon les règles et barèmes de l'Autorité.